

## Entreprises

# CGPME : des idées et des hommes récompensés

le 22/05/2011 à 00:00 par Guillaume Minaux



*Les lauréats des Trophées CGPME 2011 réunis vendredi soir à Belfort autour de Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional de Franche-Comté. Photos DR*

**Le palmarès des Trophées 2011 de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a été dévoilé vendredi en fin de journée à l'Atria, à Belfort.**

Le trophée « de la créativité entrepreneuriale » décerné par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), qui récompense un mode de fonctionnement novateur, a été décerné vendredi soir, à l'Atria de Belfort (notre édition de samedi), à « L'Usine ».

Cet espace de travail collaboratif pour les entrepreneurs de l'Aire urbaine est implanté au Techn'hom, à Belfort.

Alain Seid distingué ... à son insu

Dans la catégorie « engagement », c'est le commerçant belfortain Alain Seid qui a été mis à l'honneur pour son rôle à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie.

« Le dossier a été déposé à son insu par la direction de la CCI », souligne Caroline Debouvry, directrice du comité d'organisation des Trophées CGPME.

Une autre surprise a été réservée à Jacky Bernard, lauréat du trophée « de l'innovation sociale dans l'entreprise » ; lui non plus n'avait pas postulé pour cette récompense.

« Il a créé à Bart en 1990 la Sodep, spécialisée dans la vente de produits pour le bâtiment, explique Caroline Debouvry. Depuis, il a ouvert de nouvelles sociétés à Belfort, Besançon, Lons-le-Saunier ou Illzach. La particularité : à chaque fois, il choisit comme associé un de ses salariés dont il veut récompenser l'implication. »

Dernier trophée décerné vendredi : celui du « meilleur accompagnateur de l'entreprise ».

Dans cette catégorie, c'est la Région Franche-Comté qui a été plébiscitée pour les mesures mises en œuvre pendant la crise. Celles-ci ont notamment permis à des salariés d'entreprises en difficulté de se former plutôt que de subir du chômage partiel.

le 22/05/2011 à 00:00 par Guillaume Minaux